

## Enfoui-Bec arrondit ses fins de mois grâce au marché du carbone

À Bécancour, Enfoui-Bec accueille chaque année environ 90 000 mètres cubes de résidu en provenance des usines de pâtes et papiers de Kruger, à Trois-Rivières, juste de l'autre côté du fleuve. La petite entreprise de traitements et de recyclage des déchets les composte ensuite dans des champs, à l'air libre. Kruger évite ainsi d'envoyer ses résidus à l'enfouissement, où ils se décomposeraient en produisant du méthane, un gaz à effet de serre beaucoup plus puissant que le gaz carbonique (CO<sub>2</sub>).

Enfoui-Bec prévient ainsi beaucoup d'émissions. « On évite environ 60 000 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> », dit Louis-Marc Bourgoïn, directeur du développement d'Enfoui-Bec.

La petite entreprise y a vu une source de revenus additionnels. Elle a donc contacté L2i Solutions, une entreprise qui coordonne le processus de certification des émissions évitées donnant droit à des crédits, dans le cadre de programmes volontaires.

Comme courtier, L2i se charge aussi de vendre ces « produits financiers » de gré à gré,

sans passer par une Bourse du carbone, comme celles de Montréal ou de Chicago.

Dans le cas d'Enfoui-Bec, les acheteurs sont Delta Chelsea Hotel et LivClean, respectivement un hôtel du centre-ville de Toronto et une entreprise de compensation d'émissions.

Jusqu'à ce jour, L2i n'a cependant pu vendre que 16 000 des 60 000 « tonnes évitées » mises en marché. « On ne s'attendait pas à tout vendre d'un coup, dit Josianne Lemay, directrice générale d'Enfoui-Bec. Si elles ne se vendent pas, on n'aura rien perdu. »

En effet, Enfoui-Bec composte des déchets de Kruger depuis 2000. La papetière la paie pour qu'elle les prenne en charge, et Enfoui-Bec réalise aussi un revenu en revendant le terrain qu'elle fabrique à partir de ces résidus. Pour l'entreprise, les crédits de carbone ne sont qu'un boni.

Pour plusieurs experts, c'est un problème : les réductions auraient eu lieu de toute façon. L'échange de crédits n'a donc occasionné aucune réduction supplémentaire. H.J.

## Obtenir des crédits sans réductions supplémentaires

**Certification.** Jusqu'à l'été dernier, aucune norme ne garantissait leur qualité au Canada.

Les crédits de carbone que reçoit Enfoui-Bec sont parfaits pour arrondir ses fins de mois, mais pour plusieurs acteurs de l'industrie de la compensation des émissions de gaz à effet de serre (GES), ils sont louches. Idem pour ceux d'AbitibiBowater, négociés au Chicago Climate Exchange. Ils ne correspondent pas forcément à des réductions de GES, réelles et supplémentaires.

« Le problème, c'est qu'il n'y a pas de norme », dit Douglas Clarke, avocat chez Gowlings et spécialiste de la négociation de crédits de GES. Pis encore, jusqu'à l'été dernier aucun protocole ne permettait la certification rigoureuse de ces produits financiers au Canada.

L'Association canadienne de normalisation (CSA) tient bien un registre de crédits de GES, mais aucune norme ne garantit l'authenticité des réductions qui y figurent. « Il y a des crédits enregistrés sur un même projet par plusieurs compagnies », dit M. Clarke. Dans plusieurs cas, ajoute-t-il, les réductions enregistrées auraient eu lieu de toute façon, même si aucun crédit n'avait été vendu.

Par exemple, Enfoui-Bec composte des résidus de Kruger depuis 2000, mais reçoit des crédits depuis l'an dernier. Bref, l'affaire a été rentable sans crédits pendant huit ans.

Quant à AbitibiBowater, elle a obtenu des crédits au CCX pour des programmes d'efficacité énergétique et de remplacement des hydrocarbures par de la biomasse dans ses chaudières à vapeur. Elles se justifiaient largement par les économies de carburant réalisées; les crédits n'y ont rien changé.

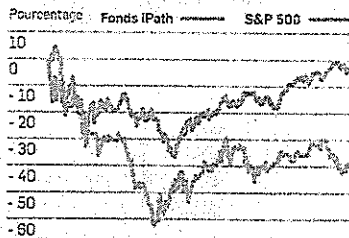
Résultat : les acheteurs sont devenus méfiants, et au CCX comme dans les registres de la CSA, le prix des crédits est en chute libre... quand leurs détenteurs réussissent à les vendre.

La Société des chemins de fer du Québec (SCFQ), elle, n'y est pas arrivée. L'ancienne compagnie ferroviaire régionale est restée prise avec ses crédits, obtenus grâce à un programme d'efficacité énergétique. « On pensait avoir 15 \$ la tonne quand on a lancé le processus, en 2004 », dit Christian Perron, coordonnateur chez Énergieum GHG/GES, qui accompagnait la SCFQ.

Puis, le prix des crédits a chuté. Aujourd'hui, les 15 000 tonnes de GES se trouvent toujours au compte de la SCFQ dans le registre de la CSA, même si le réseau ferroviaire a été vendu au Canadien National et au Groupe Le Massif l'automne dernier.

### Le marché du carbone n'a pas suivi la reprise boursière

Le titre de référence iPath Global Carbon (GRM, NYSE) est un des premiers fonds grand public du marché du carbone. Or, il n'a pas suivi la reprise boursière et affiche un rendement bien inférieur à celui du S&P 500 au cours des 12 derniers mois.



Source : Bloomberg, au 6-10-2009

### Une norme véritable

Depuis l'été dernier, la norme américaine Voluntary Carbon Standard (VCS) est applicable au Canada. Elle garantit des réductions « additionnelles », qui n'auraient pas été réalisées sans crédits.

« C'est la norme qu'on recommande à nos clients », dit Jean Nolet, président d'Éco-Ressources, qui aide les entreprises à obtenir des crédits de GES.

Cette norme produira des crédits plus facilement négociables, qui pourront être vendus aux États-Unis. Là-bas, le Sénat étudie l'*American Clean Energy and Security Act of 2009*, qui doit imposer un véritable plafond d'émissions de GES. La loi prévoit une réduction des émissions de 80 % d'ici 2050, par rapport au niveau de 2005.

Un beau marché en perspective. H.J.

## AbitibiBowater possède plus d'un million de crédits... qui ne valent presque plus rien

AbitibiBowater est membre du Chicago Climate Exchange (CCX) depuis 2003. Cette Bourse américaine du carbone permet à de grandes entreprises, comme les forestières québécoises, d'échanger des crédits si elles ont réussi à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport aux niveaux de 2000.

La forestière québécoise a diminué ses GES de 52 % depuis cette date grâce à des programmes d'efficacité énergétique et de remplacement des hydrocarbures par de la biomasse dans les chaudières à vapeur. Cette approche lui a permis de vendre des crédits de carbone à Chicago. Selon nos sources, l'entreprise a accumulé plus d'un million de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> depuis six ans. De 2006 à 2008, l'entreprise en a vendu « plusieurs milliers de tonnes ». Bref, presque rien.

AbitibiBowater refuse d'être plus précise à ce sujet. « Ce ne sont pas des chiffres que nous rendons publics », dit Pierre Choquette, porte-parole de la papetière québécoise qui s'est placée sous la protection des tribunaux au Canada et aux États-Unis. Le

CCX ne dévoile pas non plus la teneur des transactions que réalisent ses membres. Mais M. Choquette convient qu'AbitibiBowater a beaucoup de crédits à vendre. Dommage : au CCX, ils ne valent plus que 10 ¢ la tonne d'équivalent CO<sub>2</sub>, après avoir dépassé les 7 \$ en 2008. La valeur des crédits de la papetière a donc déjà dépassé les 7 millions de dollars. Aujourd'hui, ils valent des brouillards.

L'entreprise est-elle restée prise avec ses tonnes de GES ? « On n'a jamais voulu faire de l'argent avec ça », dit M. Choquette. En fait, AbitibiBowater visait plutôt à se faire la main avant la mise en place d'un véritable système d'échange de crédits de GES.

AbitibiBowater utilise maintenant ses tonnes pour permettre à des entreprises de faire des événements dits carboneutres : elle commande des événements en donnant des crédits pour compenser les émissions de GES des organisateurs et des participants.

Domtar et Tembec, également membres du CCX, n'ont pas répondu à nos questions. H.J.

### AVIS DE L'EXPERT



Nom : Mustapha Ouyed  
Titre : Vice-président air et changements climatiques  
Organisme : Réseau Environnement

« Aujourd'hui, le marché du carbone n'est pas aussi efficace qu'on le souhaite. Il ne faut pas tuer l'initiative dans l'œuf, mais l'encourager pour que le marché s'organise mieux. »